

XAVIER DARON ARCHITECTE DPLG

11 rue Moulin à Vent - 97 400 SAINT DENIS

GSM: 0692 61 89 55 - E-MAIL: xavier_daron@orange.fr

1005 CH60

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N°60

DU 10/07/2015

"AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" RÉHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIÈRE DU MÂT

Prése nts	M./Mme.	SOCIETE	E-MAIL	GSM	DIFF.
	Mlle FONTAINE Adèle	MAITRE D'OUVRAGE	a.fontaine@braspanon.re	0692 67 23 49	Х
Х	M. DARON Xavier	ARCHITECTE	xavier_daron@orange.fr	0692 61 89 55	
	M SIBERT Henri	CT VERITAS	henri.sibert@re.bureauveritas.com	0692 09 99 18	Х
	M PERRIER Jean-François	CSPS SOCOTEC	jfperrier@socotec.re	0692 77 62 97	Х
Х	M. ELLAMA Jimmy	PAQ ALU TP	paq-alu2@wanadoo.fr	0692 88 63 92	Х
	M. SIOU Giovani	EGB SIOU	giovani.siou@egbsiou.com secretariat1@egbsiou.com	0692 68 92 85	х
	M. SCHLAEINTZAUER	SCHLAEINTZAUER	schlaeintzauer.sarl@orange.fr	0692 24 29 59	Х
Retard	M. ABDALLAH Faouzi	S2R	faouzi.benabdallah@s2r.re s2r@s2r.re	0692 61 00 11	х
Retard	M. ROUGET	S2R		0692 87 79 74	
	M. MARINIER Mickael	M-METALLERIE	mmetalleri@gmail.com	0692 82 22 25	Х
	M. PETIL Cédric	M-METALLERIE	petil.mmetallerie@gmail.com	0692 82 22 25	Х
	M. ARNAL Jean-Luc	TEP	jl.tep@hotmail.fr	0692 78 40 86	Х
Retard	M. HOAREAU Christopher	ESPACE ALUMINIUM	christopher.h@espace-aluminium.com	0692 95 68 92	Х
Х	M. SEGA Max-Willy	REMBAT	max-willy.sega@orange.fr	0692 86 46 02	Х
	M. M'DOIHOMA Geoffroy	SOREPLAC	soreplac@gmail.com	0692 00 10 06	х
	M. ATANARI Serge	SARB	sarb.atanari@orange.fr	0692 56 37 67 0692 56 47 57	х
	M. GRONDIN Stéphane	IDEM	idemsg@gmail.com	0692 09 09 45	Х
	M. RIVIERE Hugues	RIVIERE SCHINDLER	hugues.riviere@riviere-schindler.com	0692 91 09 12	Х
	M. OLERY Ulrich	OLERY	oleryulrich@hotmail.fr	0692 33 54 65	Х

PROCHAINE RÉUNION : LE 17/07/2015 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUÉES : TOUTES

AVANCEMENT DU CHANTIER

MAÎTRE D'OUVRAGE

FT : la mairie doit transmettre nom & coordonnées chargé d'affaires à l'entreprise PAQ ALU TP $OPR \rightarrow \hat{a}$ partir du 17/07/2015

EFFECTIF SUR SITE

Électricien: 1

VRD

Travaux EDF

- → réseau enterré sur chantier
 - → réalisé, tranche refermée, poteau déposé
 - → travaux restant à planifier (plots béton portails, revêtements de sols, portails & clôtures)

Coursive RDC & salle polyvalente :

→ RAPPEL (15/05/22) : restent traces de ciment en coursive : à nettoyer

RAPPEL (15/05/29): travaux à prévoir:

Plantations

RAPPEL (15/05/15): Badamiers de Maurice: 3 restent à approvisionner & planter

→ les arbres morts ou refusés car trop petits devront être remplacés par les terminalia mentali précédemment refusés

PM → Traitement podotactile des escaliers : à mettre en place juste avant réception (durant OPR)

Éclairage extérieur

Plots réalisés, luminaires tous posés

Raccordements:

→ FT : la mairie doit transmettre nom & coordonnées chargé d'affaires à l'entreprise

GROS ŒUVRE

Finitions gros œuvre & démolition : nettoyage des coulures de béton (notamment sur métallerie), reprises ponctuelles d'enduits en coursive extérieur et intérieur selon indications en chantier, finition pourtour palier haut de l'escalier avant pose volée métallique, etc...

→ RAPPEL (15/05/15) : reprises ponctuelles d'enduits : par endroits, sur murs existants, enduit fissuré & faïencé + sonne creux : à reprendre

RAPPEL (14/05/23) PM : fondations extensions : enrobages des cadres en SF2 : PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT

RAPPEL (15/04/17) R+1 : Gaine ascenseur : VH carrée sans grille

CHARPENTE MÉTALLIQUE

RAS

COUVERTURE

RAPPEL (15/03/13): suite remplacement des planches moisies, transmettre fiche d'autocontrôle

ÉTANCHÉITÉ

RAS

MENUISERIE MÉTALLIQUE

Garde corps escalier:

→ RAPPEL (15/06/23) : soudures particulièrement grossières, ouvrage refusé en l'état par MOe : à reprendre dans son intégralité

Main courante en coursive R+1:

 \rightarrow RAPPEL (15/05/29) : ouvrages sales & abîmés (rayures sur galvanisation), soudures grossières, mal posé, à la mauvaise côte : à reprendre dans son intégralité

Pignons en métal déployé : ouvrants en R-1 : manque un plat de fixation du cadenas sur un ouvrant

→ à compléter & fournir cadenas lors des OPR comme précédemment prévu

Pignons en métal déployé : cornières d'angles

- → RAPPEL (15/06/23) : Modèle non conforme au dossier marché et non plus conforme aux plans d'exécution corrigés par la maîtrise d'œuvre : à déposer et remplacer par des éléments conformes aux marchés
- → l'entreprise demande à ce que les travaux de traitement du métal déployé soient mis à la charge du peintre. Le Moe demande un devis au peintre pour ces ouvrages

MENUISERIE BOIS

Volets du RDC:

Bloc-portes en RDC:

- → local électrique : remplacer mécanisme (prévoir avec clef)
- → reprises à effectuer : WC handicapés: baguettes à prévoir, taquets et butées à prévoir

RAPPEL (18/07/14) : fiches techniques, Études d'exécution & PAC : à finaliser & transmettre au MOe pour visa

MENUISERIE ALUMINIUM

À réaliser : EM1 en palier ht de l'escalier à prévoir

Seuils toutes menuiseries EM1 : déposer seuil, caler, coller (résine polyester) : URGENT

→ RAPPEL (15/06/23): annoncé effectué courant semaine prochaine

REVÊTEMENTS DURS

RAPPEL (15/05/15) : butées basse des crémones RH : à reprendre (combler &/ou niveler à la colle) puis reposer butées du menuisier

- → RAPPEL (15/05/29) : nettoyer tous seuils de menuiseries alu en R+1 & RDC (après reprise seuils par le menuisier)
- → RAPPEL (15/05/22) : sur grilles métalliques en pignon coulures ponctuelles à nettoyer Carrelage devant GT en RDC :

→ RAPPEL (15/05/29) : un carreau avec éclats : à reprendre

PLAQUES DE PLÂTRE

Prévoir reprise urgente à réaliser dans WC R+1 (suite absence attente alim AEP pour WC dans plaque de plâtre, plombier a cassé la GT)

→ convenu réalisé par carreleur

PLOMBERIE

Nettoyage général (bâtiment et abords) à prévoir pour prochaine réunion

Robinets de puisage

→ Robinet de puisage en R-1 : positionné au mauvais endroit, à déplacer RAPPEL (15/04/10) : réseau AEP : essais coprec réalisés : à transmettre au Moe

Compteur VEOLIA : regard & et compteur réalisé : raccorder attente AEP sur compteur

Trou réalisé dans plaques de plâtre pour pose compteur : à reboucher et remettre trappe déposée.

ÉLECTRICITÉ

Nettoyage général à prévoir pour prochaine réunion

R+1 : bureaux : équipements : pose en cours de finalisation RDC : salle polyvalente : équipements : pose finalisée

ASCENSEUR

OPR → à partir du 17/07/2015 – prendre contact avec électricien pour définir date essais

PEINTURE

DEP : sections en fonte : à peindre : ref. SE2106

→ déposer (si possible) les DEP pour mise en peinture, sinon au moins démonter les colliers avant peinture

Intervention en extérieur (coursives) :

RAPPEL (15/06/23) → reprendre travaux de peinture (fin de première couche & seconde couche : finition)

Intervention en intérieur :

RAPPEL (15/06/23) → peinture de couleur dans cage d'escalier : à reprendre en blanc

PM : peinture cage escalier "pour voir" : peinture en blanc de la partie supérieure et si pas nécessaire de reprendre en blanc partie inférieure alors on la conserve dans la couleur retenue

→ convenu intervention durant OPR à priori à partir du 15/06/15

PM : peinture des portes ascenseurs à prévoir selon référence indiquée à une précédente réunion de chantier : consulter les comptes-rendus précédents

TOUTES ENTREPRISES

OPR → à partir du 17/07/2015

PRÉVOIR FERMETURE SCRUPULEUSE DE LA COURSIVE RDC DURANT LES TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS, ÉLECTRICITÉ & PLAQUES DE PLÂTRE PAR COULISSANTS MÉTALLIQUES; S'ORGANISER AVEC LES AUTRES ENTREPRISES POUR LA GESTION DES CLEFS ; en l'absence d'entreprises sur site l'accès à la coursive RDC doit être impossible

Gestion des clefs :

PM : L'électricien & le menuisier alu ont 1 jeu de clef (grilles & menuiseries alu). Le métallier a les clefs des grilles uniquement. Prendre contact avec ces entreprises pour accéder au bâtiment

OPC

RAS

PROCHAINE RÉUNION : LE 17/07/2015 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUÉES : TOUTES

NB : Faute de contestation écrite sous 8 jours à compter de la date de ce document, il sera réputé accepté sans réserves par les destinataires.

NB : les retards aux réunions de plus de 15' , non justifiés 12h à l'avance, sont comptés comme des absences. Les départs sans accord de la MOe avant la fin de la réunion de chantier sont comptés comme des absences